



Appel d'offres pour la sélection d'une structure d'écotourisme
pour la mise en œuvre d'un programme de formation en :

« Ecotourisme / Tourisme alternatif »

au profit des organisations de l'ESS bénéficiaires du projet

JEUN'ESS

Mars 2025

1- Introduction

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

2- Contexte général

2-1 Le projet JEUN'ESS, un laboratoire de l'ESS en Tunisie

Les autorités tunisiennes, les partenaires sociaux, ainsi que la société civile considèrent la promotion et le renforcement des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme une voie prometteuse. Le manque de ressources et d'expérience auquel sont confrontés les jeunes compromet les chances de réussite des initiatives individuelles dans les affaires. L'entrepreneuriat collectif sous la forme de coopératives, associations, groupes et/ou des entreprises sociales permet aux membres de réaliser des économies d'échelle, d'accroître leur pouvoir de négociation, et de faciliter l'accès au financement, aux ressources et aux marchés ; et ainsi faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Il a également été prouvé que les entreprises appartenant à l'ESS sont plus stables dans le temps, plus résilientes face aux crises et atteignent des niveaux de longévité plus élevés. Par ailleurs, en raison de leur structure de gouvernance participative et l'attention particulière qu'elles accordent à l'intégration sociale, ce mode spécifique d'entreprendre contribue également à la réduction des disparités régionales et joue un rôle important dans le développement économique et social local.

Cette profonde conviction de l'importance de l'ESS pour un développement durable s'est traduite par l'inclusion de la promotion de l'ESS par le Gouvernement dans le plan quinquennal de développement économique et social de la Tunisie (2016-2020) en tant que priorité stratégique. Ce

rôle s'est vu à nouveau renforcé par la présence de références à l'ESS dans plusieurs documents nationaux stratégiques (le « contrat social » ; La Déclaration Nationale de l'Emploi ; L'Accord de Carthage de 2016 ; le Programme par Pays pour un Travail Décent (PPTD) pour la période 2017-2022). Les partenaires sociaux, à savoir l'organisation patronale (UTICA) et l'organisation syndicale (UGTT), soutiennent cette orientation stratégique.

A la Suite à un long processus de consultation tripartite (avec les différents départements ministériels et les partenaires sociaux) et une consultation publique ouverte (avec les organisations de l'ESS, les opérateurs dans l'ESS, les experts, les personnes ressources...) ; la loi de l'ESS a été adoptée par l'ARP le 16 juin 2020.

C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place trois approches pour promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire dans 7 gouvernorats de la Tunisie (Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili). Ces approches stratégiques et opérationnels traduisent la volonté du Gouvernement tunisien et les recommandations de l'Union Européenne en prenant en compte l'objectif principal de création d'emplois décents pour les jeunes dans les régions défavorisées à travers la promotion durable de l'Economie Sociale et Solidaire.

2-2 Les approches

A- Le Re-Fund Challenge : il consiste en la mise en place d'un cadre d'actions afin d'appuyer les Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (OESS) déjà existantes. Ce dernier a permis de sélectionner 42 structures dans les sept gouvernorats cibles. Les structures sélectionnées ont été accompagnées à travers un processus comprenant l'évaluation des candidatures, des tests d'aptitudes, des visites sur le terrain, des incubations consistant à consolider les plans de continuité, les plans financiers, et enfin, des présentations devant un jury composé de partenaires institutionnels, sociaux et techniques. Les plans de continuité ont ainsi été élaborés dans un objectif de sauvegarde (et de créations) d'emploi, de relance et de développement économique avec un suivi permettant d'assurer un rebond économique. Les projets retenus ont ainsi reçu des subventions pour soutenir leur développement, permettant ainsi de renforcer les capacités des structures en matière de production, de diversification (transformation) et de commercialisation, tout en consolidant et créant de nouveaux emplois dans les communautés locales.

B- Social Innovation Fund : il consiste en l'appui de jeunes tunisiens à développer des projets dans l'économie sociale et solidaire (ESS) et à créer des emplois durables dans les régions cibles du projet., Ce fonds cherche à stimuler l'innovation sociale en finançant des projets porteurs de changement et en apportant aux jeunes les ressources nécessaires pour concrétiser leurs idées. À travers un appel à projets, les candidats sélectionnés bénéficient d'une phase d'incubation de six mois, durant laquelle

ils reçoivent des formations pratiques en gestion de projet, en développement de modèles économiques, et en compétences interpersonnelles. Ce soutien se poursuit après l'incubation, avec un accompagnement technique et financier pour les aider à s'installer durablement et à atteindre leurs objectifs. Outre le financement, le fonds accorde une attention particulière à l'inclusivité, en encourageant les candidatures de jeunes femmes et de personnes en situation de handicap, tout en privilégiant les projets ayant un potentiel de création d'emplois et de renforcement de la cohésion sociale.

C- Afin de garantir un processus complet permettant aux bénéficiaires d'accéder à de nouveaux marchés, Le Market Fund a été conçu pour venir en soutien au Social Innovation Fund et au re-Fund Challenge. Son objectif est de renforcer la capacité de commercialisation des initiatives de l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'accompagner des projets pour améliorer leur accès au marché à travers des stratégies de transformation, de valorisation et de diversification de produits. Ce programme cible les structures de commercialisation déjà solidement implantées, qui joueraient le rôle de relais des produits des bénéficiaires du projet à l'échelle nationale et internationale. Dans cette optique, le Market Fund offre un espace d'incubation où se rencontrent les structures commerciales et les structures bénéficiaires du projet pour connecter les produits et améliorer la performance des plateformes de commercialisation et leur pénétration sur les marchés.

D- Les clubs LIMITL'ESS : ils ont été conçus pour sensibiliser les jeunes à l'économie sociale et solidaire (ESS) et les initier aux valeurs de solidarité, d'inclusion et d'innovation sociale. Ces clubs, développés en partenariat avec l'organisation ENACTUS (ENACTUS LIMITL'ESS) dans l'enseignement supérieur, et dans les maisons de jeunes et centres culturels (Generation LIMITL'ESS) ont pour mission de mobiliser et former les jeunes à l'entrepreneuriat collectif et aux initiatives communautaires. Les participants aux clubs LIMITL'ESS, animateurs et jeunes, bénéficient d'un encadrement qui combine des ateliers de formation et des activités pratiques. Ils apprennent à concevoir et à développer des projets ESS. Cette approche est conçue pour les encourager à proposer des solutions innovantes aux défis locaux et à créer un impact social positif au sein de leurs communautés. Les clubs organisent également des compétitions et des projets d'innovation pour renforcer l'engagement des jeunes et leur donner une première expérience de l'entrepreneuriat social et collectif. Au-delà de la formation, les clubs LIMITL'ESS visent à créer un réseau de jeunes engagés dans l'ESS, en leur offrant des opportunités de collaboration avec d'autres jeunes, des entrepreneurs et des mentors locaux. Ce programme a donc pour objectif de former une nouvelle génération de leaders communautaires, capables de contribuer activement au développement social et économique de leur région tout en faisant la promotion de valeurs telles que la durabilité et l'égalité.

Ces trois approches reposent principalement à chaque étape d'avancement sur l'utilisation d'outils et de méthodologies pertinents de l'OIT (par exemple, Think.COOP, Start COOP, My.COOP, Making Microfinance Work...) et l'identification (en amont), la formation, puis la participation des partenaires sociaux, des structures d'appui techniques et/ou financières, publiques ou privés (société civile) au niveau national et local. C'est à travers cette coordination que le projet peut garantir une transmission des mécanismes mis en place et de leur durabilité.

Enfin, la contribution à l'émergence d'un écosystème local durable à l'ESS en renforçant le rôle central des collectivités dans la promotion de l'ESS au niveau local. L'enjeu de la sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que du transfert de savoir-faire est majeur. Une participation active des autorités publiques nous permettra de parler d'un réel ancrage de l'ESS en Tunisie. Cela leur permettra d'offrir de nouveaux horizons d'initiative dans les différentes régions avec une ESS décentralisée et enracinée.

3- Objet de l'appel d'offres

La présente consultation vise à sélectionner une structure d'écotourisme (entreprise ou association) capable d'assurer l'hébergement, le catering et la mobilisation d'un consultant pour la mise en œuvre d'une session de formation en « Ecotourisme / Tourisme alternatif » au profit de 20 représentants des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire créés et/ou consolidés dans le cadre des interventions des fonds du projet JEUN'ESS (Re-Fund, Social Innovation Fund, LIMITL'ESS GENERATION) dans les 7 gouvernorats d'intervention du projet : Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili.

4- Objectifs et résultats de l'appel d'offres

4-1 Objectif général

L'objectif général de la prestation est de mettre en œuvre une session de formation en écotourisme / tourisme alternatif au profit de 20 représentants des structures de l'ESS bénéficiaires du projet JEUN'ESS dans les 7 gouvernorats d'intervention du projet JEUN'ESS (Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili).

4-2 Objectifs spécifiques de l'appel d'offres

Les objectifs spécifiques de la session de formation des organisations de l'ESS sont les suivants :

- Appréhender le concept de l'écotourisme / tourisme alternatif,
- Présenter le cadre législatif et réglementaire en vigueur de l'écotourisme
- Identifier les opportunités et le potentiel de l'écotourisme en Tunisie

- Prendre connaissance de la cartographie des acteurs dans la chaîne de valeur de l'écotourisme
- Comprendre comment asseoir une vision de « durabilité », de « responsabilité », « d'équité » et de partenariat avec les différents acteurs de l'écotourisme.
- le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la promotion de l'écotourisme
- Sensibiliser les participants sur l'importance d'introduire dans l'entreprise écotouristique de nouvelles pratiques de « certification » et de « Plan Qualité ».
- Les capacités des participants en matière de conception et de communication des services écotouristiques sont bien développées
- Partager avec les participants des expériences réussites d'écotourisme dans le reste du monde

4-3 Résultats attendus :

Les résultats attendus du programme de formation sont :

- RA1 : Le concept de l'écotourisme / tourisme alternatif est appréhendé,
- RA2 : Le cadre législatif et réglementaire en vigueur de l'écotourisme est maîtrisé par les participants,
- RA3 : Les opportunités et le potentiel de l'écotourisme en Tunisie sont identifiés,
- RA4 : La cartographie des acteurs dans la chaîne de valeur de l'écotourisme est présentée,
- RA5 : Les techniques d'asseoir une vision de « durabilité », de « responsabilité », « d'équité » et de partenariat avec les différents acteurs de l'écotourisme sont appréhendées,
- RA6 : le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la promotion de l'écotourisme est assimilé,
- RA7 : les participants sont sensibilisés sur l'importance d'introduire dans l'entreprise écotouristique de nouvelles pratiques de « certification » et de « Plan Qualité ».
- RA8 : Les capacités des participants en matière de conception et de communication des services écotouristiques sont bien développées
- RA9 : Des expériences réussites d'écotourisme dans le reste du monde sont partagées avec les participants.

5- Les responsabilités du prestataire

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation/accompagnement, le formateur désigné par la structure soumissionnaire est appelé à :

- Organiser une réunion de cadrage de la mission avec l'équipe du projet JEUN'ESS,
- Proposer et affiner le programme de formation et ce, en coordination avec l'équipe du projet JEUN'ESS,
- Proposer un chronogramme de mise en œuvre du programme de formation,
- Préparer le matériel technique afférant au programme de formation,

- Préparer des fiches/questionnaires pour évaluer les connaissances des participants (avant et après la formation),
- Animer et s'assurer de la bonne tenue des travaux de la session de formation et des interactions avec les participants en vue d'atteindre les objectifs visés ;
- Fournir toute la documentation nécessaire pour la formation,
- Etablir le rapport de la session de formation ;
- Remplir l'outil de suivi des activités de formation,
- Soumettre à l'OIT tous les livrables et les pièces justificatives (fiches de présence, fiches d'évaluation, contenus de formation, outil de suivi...).
- Coordonner avec l'agence de communication du projet pour assurer une visibilité totale des activités

6- Les responsabilités de l'OIT

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation, l'OIT à travers l'équipe du projet JEUN'ESS assurera :

- La coordination avec le prestataire sélectionné,
- La validation des livrables,
- La mise à la disposition du formateur de toute la documentation nécessaire en relation avec le projet et notamment avec l'activité demandée.

7- Approche méthodologique

Pour la réalisation de ce programme de formation et en relation avec les objectifs visés, la démarche préconisée sera basée essentiellement sur la pédagogie active. Elle s'appuie sur une approche participative et interactive axée sur l'action : travail en groupe, études de cas, illustration d'exemples, analyse des pratiques, mise en situation, auto-évaluation, et feedback / retour collectif. Il va sans doute qu'une contextualisation prenant en compte les spécificités du contexte local et du secteur d'intervention.

L'approche préconisée pour cette formation devrait allier :

- Des sessions de présentation et d'apport théorique ;
- Des activités d'apprentissage visant à mettre en pratique pour fins d'appropriation les différents concepts, démarches et outils présentés
- Des séances d'accompagnement collectif et individuel des organisations de l'ESS,

La méthodologie préconisée pour la mise en œuvre du programme de formation associera les volets suivants :

- Coordonner avec l'équipe du projet JEUN'ESS ;
- Elaboration du programme de formation,
- Elaboration du contenu des modules de formation ;
- Mise en œuvre du programme de formation,
- Collecte des données et préparation des pièces justificatives des sessions de formation,
- Elaboration des livrables demandés,

Toute autre démarche nécessaire, identifiée en étroite concertation avec l'OIT.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu'un programme détaillé de la session de formation doivent être présentés par le bureau de formation.

8- Groupe cible :

Le population cible du programme de formation est composé de 20 participants :

- Représentants des organisations de l'ESS bénéficiaires du Social Innovation Fund (SIF),
- Représentants des organisations de l'ESS bénéficiaires du Re-Fund Challenge,

Organisations de l'ESS bénéficiaires du Social Innovation Fund (SIF)	Organisations de l'ESS bénéficiaires du Re-Fund Challenge
16	02
Total des organisations de l'ESS bénéficiaires du programme de formation : 18	

L'atelier de formation se déroulera sur trois (3) jours.

9- Calendrier et déroulement de la prestation :

Pour les taches ci-dessus mentionnées, la structure d'écotourisme sera engagée pour un volume de travail selon la répartition suivante :

- **La formation :**

Activités	Durée (jours)
- Réunion de cadrage avec l'équipe du projet JEUN'ESS	02 jours
- Préparation du programme et supports de formation	
- Elaboration des livrables et de l'outil de suivi	
- Mise en œuvre de la de formation	03 jours
Total	05 jours

- **Hébergement et catring :**

Activités	Nbr	Total
-----------	-----	-------

- Hébergement en pension complète pour 20 personnes	04	80 nuitées
- Pause-café pour 20 personnes	03 jours	60

La prestation sera mise en œuvre durant la période avril - Juin 2025

La session de formation sera organisée par la structure d'écotourisme sélectionnée.

10- Critères d'achèvement :

Le prestataire devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, l'ensemble des documents suivants :

Livrable	Contenu	Délai
Livrable1	Une note méthodologique et un plan d'action révisés et validés	05 jours après la signature du contrat
Livrable 2	- Rapport global de la formation - Les supports des formations - Outil de suivi et pièces justificatives (les fiches de présence ...)	A la fin de la prestation

Les livrables seront envoyés par le prestataire sous format numérique selon les délais indiqués dans le tableau ci-dessus et étudiés et validés par l'équipe du projet JEUN'ESS avec l'appui des spécialistes de l'OIT.

11- Profil des formateurs :

Le présent appel à candidatures est ouvert aux structures d'écotourisme (Entreprise ou association) répondants aux exigences techniques demandées et ayant la capacité de mettre en œuvre l'activité demandée ;

Le formateur désigné par le prestataire pour assurer la formation devra répondre aux exigences générales suivantes :

- Formation supérieure en tourisme / Ecotourisme ou autres domaines connexes ;
- 5 ans d'expériences professionnelles liées à la thématique de la formation
- Compétences confirmées en conception des programmes de formation,
- Expérience significative en matière de l'animation des sessions de formations,
- Maîtrise des méthodes et des techniques de la pédagogie active et interactive et des techniques de facilitation ;
- Connaissance du contexte national et régional en matière de création d'emplois, d'inclusion socioéconomiques des jeunes en général et en économie sociale et solidaire serait un atout

- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement multiculturel de travail.

12- Modalités de soumission des candidatures :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- 1- Une description détaillée de la structure d'écotourisme soumissionnaire et de ses références,
- 2- Le CV détaillé du formateur,
- 3- Une offre technique présentant la méthodologie et le plan d'action de la mise en œuvre de la prestation en indiquant le lieu d'hébergement proposé.
- 4- Une offre financière en hors taxes (HT) selon l'Annexe 1 portant le cachet du soumissionnaire.

13- Modalités de paiement :

Le paiement du soumissionnaire retenu sera effectué selon la modalité suivante :

- 100% après la mise en œuvre de la session de formation demandée, la remise et la validation, par le projet JEUN'ESS, des livrables sus-indiqués

14- Dépôt des candidatures

Les structures intéressées devront soumettre leurs dossiers de candidature, par courriel aux adresses suivantes : tunisachat@ilo.org au plus tard le 15 avril 2025 à 23h59, heure de Tunis. L'objet du mail devra comporter la mention suivante :

« JEUN'ESS/Formation Ecotourisme »

15- Clauses et conditions spécifiques :

Les produits de la prestation (modules de formation, fiches d'accompagnement, rapports de formation, rapports d'accompagnement) seront la propriété intellectuelle de l'OIT.

Annexe 1 :

Offre Financière

- Raison sociale :
- N° Tél :
- Lieu proposé pour l'activité :

Rubrique	Unité	Nbr	Prix unitaire HT TND	Total HT TND / rubrique
Formation	H/J	5 J		
Hébergement en pension complète	Nuitée en PC	80		
Pause-café	Personne	60		
Frais de déplacement pour les participants	150 TND / personne	20	150	3 000
			TOTAL HT en TND	